

Questions à Christian Estrosi, député-Maire de Nice, Président de la Métropole *Nice Côte d’Azur*

Votre ville a été élue 4ème smart city du monde. Comment en êtes vous venu à investir sur le numérique ?

Lorsque j’étais Ministre de l’Industrie, j’avais réalisé à quel point, notamment les éco-industries, le développement des modes de transports doux, la Smart City et la santé-autonomie des séniors, constituaient des filières nouvelles au fort potentiel de création d’emplois. Alors Ministre de l’Aménagement du Territoire, j’avais implanté dix Pôles de compétitivité sur la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur : trois dans le Var, trois dans les Alpes-Maritimes, trois dans les Bouches-du-Rhône et un dans le Vaucluse.

Dès 2008, à mon arrivée aux fonctions de Maire de Nice et à la Présidence de ce qui allait devenir la Métropole Nice Côte d’Azur, nous avons engagé la diversification de notre économie, qui était jusqu’alors en effet principalement fondée sur le tourisme. Nous avons alors décidé de faire le pari de l’innovation, du numérique et des nouvelles technologies. Je m’emploie depuis à faire vivre un éco-contexte favorable et vertueux où des start-ups et des grands groupes travaillent à nos côtés et aux côtés des acteurs de la recherche et de l’enseignement pour faire émerger des emplois dans le domaine de l’innovation et du numérique. Cet éco-contexte est un

atout considérable pour celles et ceux qui ont envie de porter des projets. Depuis 2011, Nice Côte d’Azur a ainsi généré la création de 7 844 entreprises.

Quelles sont les actions les plus notables que vous avez entreprises à Nice ?

Nous avons fait de Nice la première ville d’Europe à avoir déployé la technologie NFC-sans contact sur son territoire, la première ville de France à avoir déployer un système de stationnement et de mobilité intelligente et la première ville mondiale à mettre en place une mairie virtuelle. La Métropole Nice Côte d’Azur porte le projet européen Nice Grid, premier démonstrateur français de quartier solaire intelligent. Notre volontarisme en matière d’innovation est reconnu.

Nous venons d’ouvrir le Smart City Innovation Center, une plateforme collaborative unique en France, qui rassemble autour de la Métropole Nice Côte d’Azur les acteurs de l’enseignement et de la recherche, des start-up locales et un consortium de grands groupes industriels qui mettent en commun leurs données et travaillent ensemble. Ce Smart City Innovation Center est aussi un véritable show-room de 300m², qui explique concrètement au grand public comment la smart city améliore leur quotidien. Notre première production commune est le Monitoring Urbain Environnemental. Nous déployons au sud de l’Eco-Vallée un réseau de 3000 capteurs intelligents qui nous permettront à terme de développer des services pour améliorer la qualité de l’air, permettre aux habitants de maitriser leur consommation d’énergie.

Cette année, je vais inaugurer le « 27 Delvalle ». Cet espace sera le bras armé de la Métropole Nice Côte d’Azur pour développer ce secteur de la silver économie, carrefour du secteur de la santé et des nouvelles technologies. Ce centre hébergera des start-up positionnées sur la silver economie et accompagnera leur développement.

Notre locomotive, c’est aussi et surtout l’Opération d’Intérêt National Plaine du Var que j’ai engagée à mon arrivée à la mairie. Nous sommes en train d’aménager à l’Ouest de Nice, sur un territoire de 10 000 hectares répartis sur 15 communes, un espace de vie, d’expérimentation et d’innovation, composé d’un quartier d’affaire international – Le Grand Arenas –, avec ses bureaux et son nouveau Palais des Expositions et une technopole urbaine – Nice Méridia. Tout cela relié à la nouvelle ligne de tramway Ouest-Nice que nous ouvrirons en 2018, à proximité d’un nouveau pôle multimodal et de l’Aéroport de Nice Côte d’Azur, 2ème de France après Paris. D’ici 2020, nous franchirons le cap des 15.000 emplois au sein de l’Eco-Vallée.

Ces investissements peuvent être lourds pour la ville. Sont-ils rentables à court terme ?

Si je m’emploie à faire de Nice une métropole en pointe sur la Smart City, c’est pour permettre la création de nouveaux services pour les citoyens, pour favoriser la création d’entreprises, mais également pour faire des économies dans la gestion de la ville. Et nous obtenons des résultats majeurs ! Je vais vous donner un exemple. Nous avons déployé 200 capteurs intelligents sur des bacs de dépôt volontaire de verre et de papier. Ces capteurs nous indiquent si le bac est plein ou bien si la collecte peut être différée. Moins de camions à rouler, c’est moins de pollution, c’est mieux pour la santé des niçois mais c’est aussi des économies. L’an passé, nous avons pu ainsi réaliser une économie de 800 000 euros grâce à cet équipement.

La ville connectée permet aussi au citoyen de mieux s’approprier sa municipalité, grâce à l’usage des données par exemple. Avez-vous mis en place des innovations dans ce domaine ?

En effet, Nice permet au citoyen de s’approprier sa ville à travers les données qui sont mises à sa disposition, par exemple à travers le portail Open Data, ouvert par la Métropole Nice Côte d’Azur le 25 juin 2014 lors du salon Innovative City. Sur ce portail, des jeux de données, anonymisées bien sûr, comme par exemple des statistiques, des plannings, des données géographiques …), peuvent être téléchargés et utilisés par les citoyens et les créateurs de start-ups, qui peuvent ainsi imaginer de nouvelles applications et de nouveaux usages de ces données pour améliorer la vie quotidienne des citoyens.

Ainsi les données touristiques, culturelles, patrimoniales de Nice, mais aussi les données de transport en temps réel, sont déjà utilisées depuis plusieurs mois par des applications mobiles très connues telles que Monument Tracker ou encore Urban Pulse du groupe Transdev, mais aussi par des start-up niçoises telles que Webelse qui a mis en place le guide touristique et culturel GRALON ou NF-Com qui a réalisé une application d’aide à la visite du Parc Phoenix grâce à la technologie des beacons. Il s’agit de proposer chaque jour de nouveaux services innovants aux habitants et aux visiteurs.

Cela fonctionne également dans l’autre sens : le citoyen peut lui-même, de sa propre initiative, remonter vers la ville des informations, là encore, anonymisées, et ce, en utilisant des canaux de communications multiples (appel téléphonique, mail et application smartphone) convergeant

tous vers une plate-forme unifiée permettant une meilleure coordination des interventions et une amélioration du service rendu au citoyen.

On sait aussi que les données personnelles sont une inquiétude des utilisateurs. Quelles garanties offre la Ville de Nice ?

La protection des données personnelles est une préoccupation majeure pour la Métropole Nice Côte d’Azur. Il s’agit de protéger ce patrimoine informationnel en intervenant de façon forte comme je vous l’ai dit sur l’anonymisation et la sécurisation de ces données.

Bien que les données collectées soient principalement techniques et non nominatives (eau, assainissement, qualité de l’air, température, etc…), des mécanismes d’anonymisation sont mis en œuvre, notamment dans le cadre de l’Open Data. Toutes les données collectées sont rendues anonymes avant d’être transmises de manière sécurisée et stockées dans l’entrepôt de données sécurisé de la Métropole.

Cet entrepôt de données est hébergé au sein du Data Center de la Métropole : il est donc situé en France et bénéficie du cadre règlementaire français. Les données ne sont pas hébergées dans un « Cloud » dont la localisation géographique serait incertaine. Les données bénéficient ainsi de toutes les protections classiques en la matière.

Enfin, lorsque les échanges impliquent de grands opérateurs et entreprises partenaires, des clauses de sécurité spécifiques sont intégrées dans les conventions afin d’assurer la sécurité des données échangées. L’ensemble de ces dispositions permet d’instaurer un climat de confiance autour de la sécurité des données afin que les multiples opérateurs viennent se connecter à la Smart City.

Pensez vous que le modèle de votre ville soit applicable à la majorité des communes de tailles comparables en France ? D’autres maires sont ils venus vous voir pour s’inspirer de votre modèle ?

Cité millénaire, au cadre de vie remarquable et au patrimoine exceptionnel, Nice jouit d’un

éco-contexte particulièrement favorable.

Nos potentiels investisseurs chinois sont très intéressés par le potentiel innovant de Nice. Début mai, j’ai été invité à intervenir au salon Smart and Safe Cities de Tel-Aviv. Les 24 et 25 juin prochains, Nice accueillera la nouvelle édition du salon Innovative City, dédié aux smart cities. J’y rencontrerai le José Mariano BELTRAME, Secrétaire d’Etat à la Sécurité de l’Etat de Rio de Janeiro et la Secrétaire d’Etat à l’économie du Luxembourg qui ont tenu à venir nous voir. Vous le voyez, Nice Côte d’Azur est pionnière et constitue un exemple que d’autres grandes villes du monde souhaitent suivre.